

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42332

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23856 de M. Vallaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« notamment en ce qui concerne le niveau des pensions ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette réforme ne nous permet en rien d'estimer l'évolution des pensions.